

Revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées

EPISTÉMÈ

에 피 스테 메

8

Cultural Representation of Body



Coordinated by
Sung-do KIM, Professor at Korea University
Pascal LARDELLIER, Professor at the University of Burgundy

{ **CACS** } CENTER FOR APPLIED CULTURAL SCIENCES

Corps voilés, corps dévoilés Les adolescentes dans la Cité

Daniel Moatti

*Chercheur, docteur habilité à diriger les recherches (HDR)
Directeur scientifique et directeur de thèses
Laboratoire I3M, Université de Nice Sophia Antipolis*

Deux mouvements de fond s'impriment dans l'espace public cher à Habermas. Ils marquent une opposition de plus en plus flagrante, voire violente de la représentation de l'adolescente dans la cité. Ce texte est une reprise totale d'un de mes courts articles journalistiques paru en décembre 2003¹ ayant trait au débat relatif à la laïcité et au voile islamique ainsi qu'à la publicité et à la médiatisation des « stars » comme Britney Spears² ou Madonna³ incitant les jeunes filles à porter des tenues de plus en plus déshabillées et osées.

L'irruption du voile dit « islamique » dans l'école, sanctuaire de la République, a suscité une forte interrogation sociétale, qui s'est traduite par un long débat au sein des institutions les plus prestigieuses, le Parlement, le Conseil Constitutionnel, le Conseil d'Etat, mais aussi au cœur de la société française elle-même par la médiatisation. C'est ainsi qu'est née la loi du 17 mars 2004 interdisant le port de signes religieux apparents à l'école. Ce texte législatif frappe par sa simplicité alors qu'il était issu d'une des plus longues discussions touchant à l'esprit même de la société française.

¹ Daniel MOATTI, « La circulaire ou la loi, la place de l'adolescente dans la cité », le PCA hebdo du 12 décembre 2003

² Rédaction NRJ, « Biographie de Britney Spears, <http://www.nrj.fr/artistes-britney-spears.html>

³ Rédaction, « Obsession : Vidéo. Madonna : jusqu'où ira-t-elle trop loin ? », Le Nouvel Observateur numérique, <http://obsession.nouvelobs.com/people/20121122.OBS0233/video-madonna-jusqu-ou-ira-t-elle-trop-loin.html>

« Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. Le règlement intérieur rappelle que la mise en oeuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève. »⁴

En effet, cette loi ne résout pas le problème puisque, en dehors de l'école, le voile islamique prospère dans les banlieues sensibles. En réalité, les représentations de l'adolescente se télescopent sur nos écrans de télévision, dans l'intimité familiale et, aussi, dans l'espace public, sur les panneaux publicitaires. Les corps dénudés des publicités Sloggi ou Boléro défient les corps voilés de nos banlieues. Ces images de l'adolescente reflètent notre société et représentent une diversité de vue qui mérite une rapide analyse. L'image, qu'elle soit télévisée, cinématographique ou affichée, apparaît comme le miroir de notre vie et décrit en filigrane les forces et les faiblesses de la Cité ainsi que Max Gallo l'explique dans son remarquable livre sur l'affiche⁵. C'est la place de l'adolescente dans la République qui se joue car les deux phénomènes, contrairement aux apparences restent solidement liés.

Les campagnes publicitaires des « strings », lancées en 2003/2004 par les marques Sloggy et Boléro, présentèrent des jeunes filles à l'anatomie alléchante. Les corps lisses et bronzés n'offrent aux regards aucune pilosité apparente, malgré l'absence de vêtement. Sans obscénité, les postures de ces demoiselles paraissent suffisamment provocantes sur le plan sexuel pour solliciter l'intérêt masculin. D'autant que la jeune fille de la publicité Boléro en train d'ôter un short moulant dévoilant un string, lance cette phrase « Je suis vierge, et vous ? »⁶. Ces images suggèrent des adolescentes à l'aise dans leur corps libéré, elles-mêmes libérées du vêtement castrateur. Leur peau glabre, tendue sur de longues jambes évoque une virginité supposée ou fantasmée. Les lecteurs attentifs objecteront que le Bureau des Vérifications de la Publicité, organisme paritaire des publicitaires et des médias a,

⁴ « Loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics », Journal officiel de la République française n° 65 du 17 mars 2004

⁵ Max GALLO, *L'affiche, miroir de l'histoire, miroir de la vie*, éditions Parangon, Paris, 2002, p. 9-11, 335 p.

⁶ Rédaction, « Sloggy fait des petits », *Stratégie magazine*, Marketing, Médias et Communication de novembre 2003

pour une fois, fait publiquement savoir qu'il demandait le retrait de la publicité Sloggy. Cependant les publicitaires, en dépit de ces dérives sexistes observées par les associations féministes ou par la presse, s'opposent à la vérification a priori de leurs campagnes. De ce fait, ils rejettent avec force la création, évoquée par le Gouvernement, d'une autorité administrative indépendante participant au contrôle a priori de leurs activités. Depuis, la marque Boléro s'est assagie, elle ne présente plus de jeunes femmes à peine sorties de l'adolescence, mais ses mannequins sont des femmes proches de la trentaine. Toutefois l'image reste.

Dans l'ensemble, les responsables des établissements scolaires mesurent l'impact de ces publicités et des interventions télévisées de jeunes chanteuses au ventre dévoilé et au nombril percé, par l'apparition en nombre, les beaux jours arrivés, d'élèves affichant à leur tour, leur ventre nubile et orné d'un « piercing » accompagné d'un pantalon taille basse laissant entrevoir volontairement le haut d'un string. Dès lors, il s'avère que les lois du marché économique et la puissance de frappe publicitaire touchent le cœur de la société, l'intimité. Jean-Paul Gavard-Perret ressent cette dématérialisation des corps épilés et à la peau tendue comme un refoulement dangereux du corps⁷. Le psychologue, Francis-Alain Guitton, voit dans cette publicité débridée des corps alanguis, provocateurs et affinés et leur médiatisation la source d'un des maux les plus terribles qui frappent notre jeunesse : l'anorexie⁸.

De l'autre côté de la République, dans les banlieues à fortes populations d'origine musulmane nous assistons à un mouvement inverse. A l'effeuillage vestimentaire des jeunes filles répond le voile dit « islamique. » Dès 1989, l'affaire du collège de Creil fait la une des journaux et les adolescentes concernées se sont exprimées en boucle sur nos écrans, jour après jour. Elles étaient soutenues, au nom de la laïcité, par leur père, avocat, par le président du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, et par des personnalités connues, Olivier Besancenot de la Ligue Communiste Révolutionnaire, le député vert Daniel Cohn-Bendit et, pour de

⁷ Jean-Paul GAVARD-PERRET, « L'idée du corps l'image en moins », revue Communication et Langages n° 113 du 3^e trimestre 1997, p.55-66

⁸ Francis Alain GUITTON, *Anorexie mentale les vrais coupables ?*, éditions France Europe, 2012, 488 p.

toutes autres raisons, par Jean-Marie Le Pen, président du Front National. Le chef d'établissement, Ernest Chénrière, refusa cette tenue et s'opposa à la position intransigeante des élèves et de leurs parents. Le conseil de discipline de l'établissement scolaire sanctionna, en octobre 1989, par un renvoi, ce rejet des règles scolaires. Ce qui aurait pu passer pour un simple fait divers devint brusquement une affaire d'Etat. Les médias s'emparent du problème et tous les jours les enseignants, les élèves du collège de Creil, les représentants des associations de parents d'élèves ont droit à quelques minutes dans les journaux télévisés. Du 19 au 29 octobre, le quotidien régional Nice-matin consacra 19 articles dont 6 en première page à cette affaire. L'importance numérique des articles, le nombre de colonnes occupées et les unes consacrées à l'affaire du voile en première page indiquent la puissance du choc infligé à la société française.

Les médias ont tout simplement traduit l'incroyable étonnement d'une société française assoupie sur ses certitudes et pointé les contradictions d'une élite ne sachant plus comment élaborer un véritable consensus⁹. Plusieurs paradoxes coexistent dans l'apparition de ce problème. En premier lieu, Ernest Chénrière ne peut être accusé de « racisme », c'est un homme de couleur, Antillais d'origine. Ensuite, les forces laïques se divisent en deux parties complètement opposées quant à l'interprétation du phénomène du voile à l'école. Pour les uns, les syndicats enseignants -la puissante Fédération de l'Education nationale, le Syndicat national autonome des lycées et collèges- et le Planning familial, soutenus par Alain Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, le voile est un instrument de domination de la femme par l'homme musulman, il n'a rien à faire dans l'école laïque. Pour les autres, la Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement contre le Racisme et pour l'amitié entre les Peuples, appuyés par Danièle Mitterrand (épouse du Président de la République) et le ministre de l'Education nationale, Lionel Jospin, l'école ne peut mettre à l'écart des filles voilées. Elles ont droit comme les autres enfants

⁹ Daniel MOATTI, *Le numérique éducatif (1977/2009), 30 ans d'un discours pédagogique officiel*, préface de Pascal Lardellier, Editions Universitaires de Dijon, 2009, p.138-144, 218 p.

et adolescents à la connaissance, à la formation d'un esprit critique et à l'émancipation par le savoir¹⁰.

Face à cette détermination des deux parties et à ses propres doutes, Lionel Jospin, ministre de l'Education nationale en 1989, demanda l'avis du Conseil d'Etat. L'avis rendu le 27 novembre 1989 par la haute juridiction était nuancé. Tellement nuancé que les partisans d'une laïcité dure, l'ont rejeté alors que Lionel Jospin l'acceptait et mettait au point une circulaire assouplissant la position de l'école. Cette très longue circulaire rappelait les faits et imposait la gestion des conflits religieux aux membres des Conseils d'administration et de discipline des établissements scolaire avec une obligation de dialogue avec les jeunes et les familles concernées.

L'avis des sages du Conseil d'Etat en novembre 2012 et la circulaire du ministre de l'Education nationale de l'époque Lionel Jospin, laissant les chefs d'établissement et les enseignants tenter de résoudre les problèmes au cas par cas avec l'aide de médiateurs a été ressenti par le corps enseignant comme une trahison. Mais cette persistance du voile en dépit du poids de la tradition laïque dans notre pays, de la force de formation d'une école émancipatrice pose le problème de l'intégration d'une partie importante de la jeune population issue de l'immigration musulmane¹¹. Il faut bien réaliser que la société d'accueil navigue entre une stigmatisation dont la campagne pour la présidence de l'U.M.P. par Jean-François Copé représente bien la puissance de frappe¹² et un angélisme qui assimile l'immigration à la force de caractère et à l'altruisme ainsi que la représente la chanson de Jacques Demarny et Enrico Macias : « L'étranger »¹³.

¹⁰ Nice-matin, « La parole est aux laïcs », le 21 octobre 1989, page 12

¹¹ Gilbert GRANDGUILLAUME, « Les singularités de l'islam français », in *L'islam d'Europe*, Paris, revue *Esprit* n°239 de janvier 1998, p.52 à 63

¹² « Jean-François Copé a évoqué en meeting le cas d'un jeune qui se serait fait « arracher son pain au chocolat par des voyous » au motif « qu'on ne mange pas au ramadan ». Rédaction, « Baroin dénonce les propos toxiques de Copé », Le Figaro du 06 octobre 2012

¹³ Enrico MACIAS, Jacques DEMARNY chanson « L'Etranger », 1977

En fait, la République paraît atteinte dans ses fondations idéologiques. Les liens sociaux et politiques se distendent au profit d'une conception « communautariste » de la nation française. La laïcité est remise en cause comme l'avait si bien constaté les auteurs du livre collectif, « Les territoires perdus de la République »¹⁴. Les Présidents de la République, Jacques Chirac puis Nicolas Sarkozy, ont rappelé qu'elle ne peut être négociable, insistant avec force que la laïcité reste un concept fondateur de la constitution républicaine, indispensable à la cohésion nationale. En réalité, le voile dit islamique perpétue une longue tradition sémitique, au sens linguistique du terme, remontant à la plus haute antiquité. Les femmes de Mésopotamie, de Phénicie, de Babylone, d'Assour, de Tyr ou de Sidon¹⁵ étaient voilées, soumises à l'homme bien avant la naissance du monothéisme hébraïque ou de l'Islam. Dans la Jérusalem hébraïque, Marie, la mère du Christ, vivait le corps recouvert d'un voile. Les nonnes d'aujourd'hui demeurent les gardiennes chrétiennes de cette antique coutume. Quant à la virginité des jeunes filles, elle représente encore, outre-Méditerranée, l'honneur de la famille. Dès lors, une partie des musulmans arrivant d'Afrique du nord, d'Afrique noire ou de Turquie, confrontée aux images de la femme véhiculées par la télévision, le cinéma ou l'affiche publicitaire, ne peut voir dans nos filles que des êtres perdus au sexe perpétuellement offert. Effectivement, une telle approche, permet de ne plus considérer les viols, les « tournantes » comme des actes répréhensibles par la loi. D'où l'exigence d'une protection par le voile, pour que les jeunes filles musulmanes ne puissent pas ressembler ou prendre pour modèle la représentation médiatique de la jeune femme occidentale. De cet ensemble, il ressort une certitude, ce signe extérieur, le voile, doit être pris pour ce qu'il est réellement, un signe de soumission, de subordination de la femme à l'homme, de l'incapacité de la femme à devenir un être indépendant. C'est pourquoi, au XXI^e siècle, en France, l'émancipation féminine redevient un axe de lutte. A ce titre le mouvement des jeunes femmes de banlieues « Ni putes, ni soumises » prouve que la République peut s'appuyer sur de jeunes forces issues de l'immigration. Les réussites scolaires, universitaires, politiques de jeunes femmes immigrées ou issues de l'émigration le prouvent amplement, l'Etat éducateur par son

¹⁴ Emmanuel BRENNER (sous la direction de), Les territoires perdus de la République, antisémitisme, racisme et sexisme en milieu scolaire, éditions Mille et une nuits, 2002, 238 p.

¹⁵ Ellen Reeder WILLIAMS, Suzanne HEIM, “Ebla to Damascus : Art and Archaeology of Ancient Syria”, Biblical Archaeologist, A publication of the American Schools of Oriental Research, Volume 48 Number 3, september 1985, p. 140-147

école laïque joue encore son rôle. C'est le constat de la sociologue Françoise Champion¹⁶. Effectivement, la nomination par François Hollande, Président de la République, et Jean-Marc Ayrault, Premier Ministre, de madame Najat Vallaud-Belkacem, jeune femme née au Maroc, à la tête du ministère des droits de la femme montre bien la capacité d'intégration de la société française¹⁷. Mais cette dernière se heurte à de puissants obstacles comme la crise économique qui frappe la jeunesse de banlieues où les taux de chômage avoisinent les 40% parmi les jeunes et laisse de la sorte les cités dépendantes de l'économie souterraine de la drogue et de ses trafiquants avec les conséquences dramatiques bien visibles à Marseille¹⁸ et le retour du religieux où les jeunes des cités sensibles passent de la violence de la délinquance à une religiosité musulmane si forte qu'elle impose une revendication identitaire intransigeante vis-à-vis de notre société laïque¹⁹.

En conclusion, la cohésion nationale affronte une menace évidente car les jeunes filles de France demeurent prises entre deux feux dévastateurs. La République ne pourra prescrire à l'Islam ses valeurs, tolérance, laïcité, égalité des femmes et des hommes, que si elle se montre capable de les imposer au marché économique. Comme l'affirme l'historien, Max Gallo, l'image est le miroir de notre vie, mais ce miroir déforme la réalité comme ceux des foires ou des parcs d'attractions²⁰. Pour vendre, pour nous inciter à l'achat ou pour susciter de l'audience, l'image fait appel à nos bas instincts et à nos frustrations, comme le démontre les publicités de sociétés Sloggy et Boléro. Nous voici à l'épicentre des contradictions qui secouent notre société occidentale et laïque. Sans être ni prude, ni conservateur, ne peut-on imaginer un retour à cette pudeur qui respecterait autrui sans porter atteinte à la liberté de création ? Les enjeux énormes à l'échelle du pays consistent, d'une part, en l'intégration de cinq millions de citoyens d'origine musulmane et, d'autre part, à l'éducation de l'ensemble de la jeunesse. Il faut réagir et unir les volontés. Il est encore temps. Sinon l'avertissement d'Emmanuel Todd s'avèrerait juste, la forme

¹⁶ Françoise CHAMPION, « La laïcité face aux affirmations identitaires », in *La France en Débat*, coordonnée par Sylvain Allemand, Sciences Humaines hors série n°39 de décembre 2002.

¹⁷ Site du 1^{er} ministre, <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/composition-du-gouvernement>

¹⁸ Marie-France ETCHEGOIN, « Marseille : le sang de la drogue, entre shit, fric et kalach », *Le Nouvel Observateur* du 13 avril 2012

¹⁹ Françoise CHAMPION, article déjà cité

²⁰ Max GALLO, ouvrage déjà cité, p.11

politique nationale traverserait une crise profonde, irrémédiable²¹. Dès lors, Olivier Roy constate que les populations d'origine musulmane en Europe se ré-islamisent sous la forme d'une acculturation où l'islam devient primordial²². L'autre voie, celle d'un islam laïcisé, intégré et intégrant la séparation du domaine religieux et du domaine public est affirmée par les propos du grand mufti de Marseille, Souhieb Bencheick qui apparaît comme l'interlocuteur idéal d'un dialogue apaisé entre l'islam de France et l'Etat laïque. Ce débat est desservi par l'échec politique du mouvement « Beur ». Ce terme issu du verlan (parler à l'envers) où arabe se dit « rebe » puis « beur ». En effet, le mouvement revendicatif de la génération « beure » et « touche pas à mon pote » a largement échoué, car ces jeunes d'origine musulmane des années 1980/90, revendiquant l'égalité et se réclamant des principes de 1789, n'ont pu accéder à des débouchés politiques représentatifs. Olivier Masclet remarque que les partis de gauche se sont désintéressés de ces jeunes militants formés politiquement et responsables associatifs dans les cités²³. Dès lors, ces héritiers potentiels déçus se sont retirés du jeu politique et associatif. La nomination de quelques secrétaires d'Etat et ministres d'origine musulmane par les Président de la République successifs depuis Jacques Chirac, lors de la mise en place des divers gouvernements a soulevé de nouveau l'espoir d'une reconnaissance politique. Toutefois, comme le remarque Hakim El Ghissassi, la publication des listes de candidats aux élections régionales et européennes prévues pour 2004 prouve la mise à l'écart des candidats d'origine musulmane tant par la droite, que par la gauche. De déception en déception, les efforts des jeunes franco-maghrébins ayant réussi scolairement et s'étant investis dans la voie d'une intégration par le biais de l'appropriation des valeurs de 1789 ainsi que de l'engagement associatif et politique restent l'échec le plus marquant de ces deux dernières décennies. Depuis, les nouvelles jeunes générations se sont détournées de l'action politique, des idéaux révolutionnaires pour retrouver une forme d'islam idéalisé, mythique. Cependant l'Etat laïque peut-il résoudre les problèmes posés par l'intégration des populations immigrées, banlieues sensibles, jeunes difficiles, par un dialogue avec un islam

²¹ Emmanuel TODD, *Le destin des immigrés : Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, éditions du Seuil, collection Points/Essais, 1994, p. 449-470, 470 p.

²² Olivier ROY, « Le registre islamique sert aujourd'hui de discours contre l'anti-impérialisme. La vraie question est de savoir pourquoi » in *Islam, école et identité*, Le Monde de l'Education n°298 de décembre 2001

²³ Olivier MASCLET, *La Gauche et les cités*, préface d'Olivier Schwartz, éditions La Dispute, collection Pratique politique, 2003, 317 p.

institutionnalisé ? Deux voies restent ouvertes et en discussion, celle d'une laïcité assimilatrice que conseille Emmanuel Todd²⁴ face à celle préconisée par le sociologue Hugues Lagrange qui propose le modèle anglais où chacune des ethnies a obtenu ses propres tribunaux et son propre mode de gestion des communautés et des quartiers²⁵. Cependant, Hugues Lagrange observe bien qu'en France dans les quartiers sensibles la discrimination à l'encontre de filles est très forte²⁶. Finalement la place des adolescentes dans la cité et leurs modes vestimentaires posent un véritable enjeu de société.

Il faudra que la classe politique choisisse rapidement une voie tout en sachant que les modèles anglais et allemand²⁷ n'offrent pas une meilleure intégration à la société européenne que le nôtre puisque ces pays se retrouvent confrontés à des situations semblables à celle de la France.

BIBLIOGRAPHIE

Emmanuel BRENNER (sous la direction de), *Les territoires perdus de la République, antisémitisme, racisme et sexisme en milieu scolaire*, éditions Mille et une nuits, 2002, 238 p.

Françoise CHAMPION, « La laïcité face aux affirmations identitaires », in *La France en Débat*, coordonnée par Sylvain Allemand, Sciences Humaines hors série n°39 de décembre 2002.

Max GALLO, *L'affiche, miroir de l'histoire, miroir de la vie*, éditions Parangon, Paris, 2002, 335 p.

Jean-Paul GAVARD-PERRET, « L'idée du corps l'image en moins », revue *Communication et Langages* n°113 du 3^e trimestre 1997, p.55-66

²⁴ Emmanuel TODD, ouvrage déjà cité, p. 466 et ss.

²⁵ Hugues LAGRANGE, *Le Déni des cultures*, éditions Le Seuil, 2010, p. 309, 349 p.

²⁶ Hugues LAGRANGE, ouvrage déjà cité, p. 202-203

²⁷ Frédéric LEMAÎTRE, « Ce que veulent les nouveaux Allemands », *Le Monde* du 9 octobre 2012

Gilbert GRANDGUILLAUME, « Les singularités de l'islam français », in *L'islam d'Europe*, Paris, revue *Esprit* n°239 de janvier 1998, p.52 à 63

Francis Alain GUITTON, *Anorexie mentale les vrais coupables ?*, éditions France Europe, 2012, 488 p.

Hugues LAGRANGE, *Le Déni des cultures*, éditions Le Seuil, 2010, 349 p.

Frédéric LEMAÎTRE, « Ce que veulent les nouveaux Allemands », *Le Monde* du 9 octobre 2012

Olivier MASCLET, *La Gauche et les cités*, préface d'Olivier Schwartz, éditions La Dispute, collection Pratique politique, 2003, 317 p.

Daniel MOATTI, *Le numérique éducatif (1977/2009), 30 ans d'un discours pédagogique officiel*, préface de Pascal Lardellier, Editions Universitaires de Dijon, 2009, 218 p.

Olivier ROY, « Le registre islamique sert aujourd'hui de discours contre l'anti-impérialisme. La vraie question est de savoir pourquoi » in *Islam, école et identité*, *Le Monde de l'Education* n°298 de décembre 2001

Emmanuel TODD, *Le destin des immigrés : Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, éditions du Seuil, collection Points/Essais, 1994, 470 p.

Ellen Reeder WILLIAMS, Suzanne HEIM, "Ebla to Damascus : Art and Archaeology of Ancient Syria", *Biblical Archaeologist*, A publication of the American Schools of Oriental Research, Volume 48 Number 3, september 1985, p. 140-147